

Communiqué

Ceméa de Normandie

29.01.2024

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons annoncé que nous mettions en vente nos locaux à Hérouville Saint Clair et que nous déménagions au Dôme. Celle-ci devait nous permettre de nous redresser financièrement.

Nous avons eu une proposition d'achat qui semblait prometteuse mais après beaucoup d'attente et de nombreuses relances, malheureusement la vente ne s'est pas faite.

Afin de préserver l'association des Ceméa de Normandie, de garder notre présence sur le territoire normand, de continuer de nous éduquer ensemble, de par notre pédagogie, nos actions et nos formations, **le Conseil d'Administration vient de prendre deux mesures importantes**, car nous sommes dans l'incapacité de poursuivre notre action territorial en l'état.

Première résolution : redonner à l'association nationale des CEMEA la mise en œuvre opérationnelle sur la région du dispositif Education Aux Ecrans. Cette décision permet de préserver ce projet et ces actions que nous avons toujours soutenus et sauvegarder les emplois des salariés de ce dispositif.

Seconde résolution : déclarer l'association des Ceméa de Normandie en cessation de paiement auprès du tribunal de grande instance.

Nous souhaitons préparer un plan de continuation de notre activité car les CEMEA de Normandie ont des atouts forts et souhaitent développer leur projet d'une société plus juste, plus égalitaire sur le territoire normand

La situation est grave mais **le Conseil d'Administration fait face** et accompagne Didier Josse, directeur de l'association, qui fait le nécessaire de manière rigoureuse. Nos stages d'animation volontaire (BAFA, BAFD) trouvent des stagiaires et les formations à l'animation professionnelle (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS,...) ont rarement eu d'aussi belles promotions.

Nous publierons un nouveau communiqué lorsque nous aurons plus d'éléments à vous transmettre.

Nous devons y arriver. Nous allons y arriver.